

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 Place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
DE L'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	11
PRESENTS	6
VOTANTS	6

CONVOCATION

Datée	du 29/06/23
Affichée	le 29/06/23

OBJET

Marché de travaux de
réhabilitation du réseau d'eaux
usées des rues Jean Gabin et
de l'ancienne école :
avenant n° 2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Bureau Communautaire
de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

Séance du 06 juillet 2023

L'an deux mil vingt-trois, le six juillet à 18 heures et 30 minutes, les membres du Bureau Communautaire légalement convoqués le 29 juin 2023, se sont réunis dans la salle de la Cantonade - 6 rue de L'Aigle à la Ferté Fresnel, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Philippe VAN-HOORNE a été nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : Jean SELLIER
Philippe VAN-HOORNE
Michel LE GLAUNEC
Serge DELAVALLÉE
Nathalie LENÔTRE
Véronique HELLEUX

Absents excusés : Guy MARTEL
François BRIZARD
François CARBONELL
Jean-Luc BEAUFILS
Virginie VIOLET

Monsieur LE GLAUNEC, Vice-Président délégué aux Finances, rappelle aux membres du Bureau que dans le cadre de l'aménagement de la rue Jean Gabin à Moulins la Marche, il a été attribué à la Société ATEC le marché de réhabilitation du réseau d'eaux usées des rues Jean Gabin et de l'ancienne école pour un montant de 53 514,98 € HT.

Pour rappel, la maîtrise d'œuvre a été confiée à l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Orne.

Lors des inspections télévisuelles préalables à la réalisation des travaux, le tronçon EU 7 - EU 8 de la rue Jean Gabin s'est avéré beaucoup plus détérioré que lors du diagnostic réseau nécessitant qu'il soit chemisé sur toute sa longueur et non partiellement.

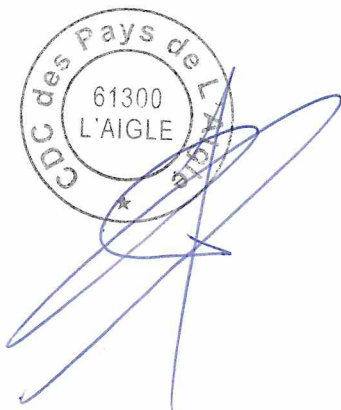
Les quantités prévues au Détail Quantitatif Estimatif (DQE) n'étant plus adaptées, il est nécessaire de modifier les quantités de certains prix unitaires présents dans le bordereau des prix unitaires.

Le montant HT du marché est ainsi augmenté de 3 459,02 € HT, soit + 6,5 % du montant initial du marché. Ce montant tient compte du prix nouveau faisant l'objet de l'avenant n°1.

Le montant total du marché passe donc de 53 514,98 HT à 56 974,00 € HT.

Acte reçu en Préfecture le 07 JUL. 2023
 Publié en ligne le 07 JUL. 2023
 Certifié exécutoire

Le Président,
 Jean SELLIER



- Vu le Code de la Commande Publique et notamment les articles L2123-1 et R2123-1 à R 2123-8
- Vu la délibération n° 2022-05-05-105 du Bureau Communautaire en date du 05 mai 2022 portant attribution du marché pour la réhabilitation du réseau d'eaux usées des rues Jean Gabin et de l'ancienne école de Moulins la Marche
- Vu la délibération n° 2023-01-26-005 du Bureau Communautaire en date du 26 janvier 2023 portant approbation de l'avenant n° 1 au marché de travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées des rues Jean Gabin et de l'ancienne école à Moulins la Marche,

Le Bureau, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'avenant n° 2, portant modification des quantités initialement prévues au DQE, faisant passer le montant du marché n° 2022ENV0000001, notifié à la Société ATEC REHABILITATION pour les travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées des rues Jean Gabin et de l'ancienne école à Moulins la Marche, de 53 514.98 € HT à 56 974.00 € HT
- **AUTORISE** le Président à signer ledit avenant et toutes les pièces s'y rapportant

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie certifiée conforme

Accusé de réception en préfecture
 061-200068468-20230706-2023-07-06-154-DE
 Date de réception préfecture : 07/07/2023